



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II
AUX PARTICIPANTS AU PREMIER CONGRÈS
DE L'INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS
DÉMOCRATES-CHRÉTIENS**

Mardi, 10 septembre 1991

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Au lendemain du premier congrès de l'Internationale des Travailleurs Démocrates-Chrétiens qui vous a désignés pour diriger cette organisation nouvelle, vous avez tenu à me rendre visite. Accédant à ce désir, je vous accueille volontiers et je vous souhaite la bienvenue dans cette maison.

Notre rencontre se situe au cours de l'Année que j'ai consacrée à la doctrine sociale de l'Église. Nous avons commémoré l'encyclique «[Rerum Novarum](#)», désormais centenaire, et son message a été approfondi un peu partout dans le monde. Pour ma part, j'ai poursuivi son enseignement par un nouveau document. J'ai d'ailleurs noté, dans ma récente encyclique, que le Pape [Léon XIII](#) avait été attentif aux expériences et aux réflexions sociales des chrétiens de son temps^[1]. Cela suffit à montrer l'intérêt que présente l'engagement des travailleurs eux-mêmes dans une action inspirée par l'éthique chrétienne de la vie économique et politique.

Les circonstances présentes, avec les changements survenus dans le monde ces dernières années, amènent à reprendre une réflexion de fond sur ce qu'implique la vie économique: il s'agit d'avoir une claire conscience des enjeux avant tout humains que présentent les conditions du travail, de la production ou des échanges. Ces termes abstraits ne doivent jamais faire oublier la dignité des personnes qui sont en cause, à commencer par les plus défavorisées et les plus vulnérables. Les responsabilités exercées dans l'ordre politique comme dans l'ordre économique, bien souvent en étroite corrélation, prennent leur réelle grandeur lorsque c'est le service de tout l'homme qui motive en vérité les décisions. C'est en ce sens que l'Église développe son

enseignement social. J'apprécie le fait que vous y trouviez l'inspiration de votre action; et je souhaite que vous vous donniez les moyens de l'étudier et de la mettre en œuvre avec toutes les exigences qu'elle comporte.

Le regroupement dans votre organisation de travailleurs de différentes nations et de plusieurs continents correspond sans doute à la dimension internationale de plus en plus importante des problèmes que vous rencontrez et aussi à l'impossibilité de les résoudre dans un cadre trop restreint. Comment pourrait-on concevoir maintenant une défense de la justice sociale qui s'arrêterait à une frontière, et qui ignorerait le sort d'innombrables frères et sœurs, certes étrangers, mais en vérité proches, quels que soient leurs pays ou leurs cultures?

Et lorsqu'on parle de justice, à plus forte raison dans une optique chrétienne, on ne peut passer sous silence une exigence de solidarité. La présence parmi vous de représentants des travailleurs du Tiers Monde illustre bien ce propos. Les clivages entre nations ayant des niveaux de développement tragiquement inégaux ne pourront être surmontés, ou au moins atténués, que si la préoccupation de la solidarité est partagée sincèrement par l'ensemble des partenaires: l'action politique est nécessaire, mais elle n'atteint ses objectifs que grâce à la coopération de toutes les forces vives d'une société ou aux initiatives qu'elles prennent. Le thème de la solidarité a marqué depuis longtemps le monde du travail; il faut aujourd'hui lui donner toute la dimension qu'appelle la situation de l'humanité dans son ensemble.

Mesdames, Messieurs, en espérant que votre organisation apportera une contribution notable au progrès social dans le monde, j'invoque sur vous le soutien de la grâce divine et la Bénédiction du Seigneur.

[1] Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Centesimus Annus*, 4.